



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

### Désignation

La société Formenpreve, représentée par Madame Chantal Marty désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 2, chemin de la cote 54110 Flainval.

Formenpreve est une SAS au capital de 6 500€ Exonéré de TVA en vertu de l'article 261, 4-4-A du Code Générale des Impôts

Numéro de Siret 751 211 079 00015

Code NAF 8 559 A N° D'activité 415 403 057 54

La société Formenpreve SAS met en place et dispense des formations intra-entreprises, et inter-entreprises principalement sur la région Grand-Est.

### Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Formenpreve pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Formenpreve s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Une convention sera établie. Le client devra en retourner un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné à l'organisme. Formenpreve s'engage à envoyer une convocation, un règlement intérieur, une attestation de présence et de fin de formation au client.

### Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes. La société Formenpreve est exonéré de TVA en vertu de l'article 261, 4-4-A du Code Générale des Impôts ". Les prestations sont dues au maximum à 30 jours date de la facture. Le paiement s'effectue par chèque ou virement sans escompte.

En cas de retard de paiement, et de plein droit après mise en demeure préalable, une pénalité de retard sera calculée et due, mensuellement avec un intérêt annuel égal à une fois et demie le taux intérêt légal en vigueur à l'échéance prévue, qui correspond au minimum prévu par la loi.

### Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Opérateur de Compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Formenpreve ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1<sup>er</sup> jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

### **Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation**

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courriel à l'adresse [formenpreveformations@gmail.com](mailto:formenpreveformations@gmail.com). En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation à hauteur de 30% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client. La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite ou une notification par mail à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation. En cas d'inexécution de ses obligations par suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Formenpreve ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

### **Programme des formations**

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

### **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

### **Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Formenpreve sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier client pour des prospections commerciales. Suivant la loi RGPD du 20 juin 2018, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

### **Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Formenpreve et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de grande instance de Nancy.